

Ministère de la Culture

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Migrer d'une langue à l'autre ?

Apprendre la langue du pays d'accueil
à l'heure du numérique

Journée d'étude du mercredi 21 novembre 2018
organisée par la Délégation générale à la langue française
et aux langues de France au Musée national de l'histoire
de l'immigration, avec le soutien de la direction régionale
des Affaires culturelles d'Île-de-France

Sommaire

Journée animée par Yvan Amar, journaliste à Radio France Internationale

3 Ouverture

Hélène Orain, directrice générale de l'établissement public du Palais de la Porte dorée

Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France

7 Table ronde 1 – Les enjeux de l'apprentissage du français

16 Table ronde 2 – Apprendre et pratiquer le français en ligne : le point de vue des acteurs

24 Table ronde 3 – Apprendre et pratiquer le français en ligne : les outils

29 Table ronde 4 – Lancement du parcours de formation de Bibliothèques Sans Frontières

36 Table ronde 5 – Apprendre et pratiquer le français en ligne : les outils (*suite*)

46 Clôture de la journée d'étude

Patrick Weil, politologue

Alain Régnier, délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés

50 Annexe – Cartographie des différentes ressources numériques pour adultes migrants francophones au service de l'apprentissage du français

Conçue par Small Bang et Langues Plurielles

Ouverture

Hélène Orain

Directrice générale de l'établissement public du Palais de la Porte Dorée

Merci d'être venus extrêmement nombreux ce matin. Cela fait plusieurs années que nous travaillons ensemble, les équipes du Musée national de l'histoire de l'immigration (MNHl) et celles de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). C'est toujours un plaisir de vous accueillir au Palais de la Porte Dorée pour ce rendez-vous désormais bien installé dans le calendrier. Cette année, la thématique de la journée sur les outils numériques est cruciale. Dans un musée de l'histoire de l'immigration, la langue, la littérature ont toujours une place importante. Face à la complexité des sujets sur les migrations, l'intégration, le vivre ensemble, ce sont toutes les disciplines artistiques qu'il faut mobiliser. A travers la médiathèque Abdelmalek Sayad, le prix littéraire de la Porte Dorée dont on va fêter les dix ans en 2019, dans tous les ateliers et avec les ressources pédagogiques que nous fabriquons chaque jour à destination des élèves, des professeurs et plus généralement du grand public, cette question de la langue est au cœur des préoccupations muséales.

3

En ce moment, l'exposition « *Persona grata* », propose une réflexion et un parcours philosophique sur l'hospitalité à travers des œuvres contemporaines. Il s'agit de réfléchir avec les artistes à la manière dont nos sociétés aujourd'hui sont concernées par l'hospitalité et comment elles perçoivent les flux migratoires.

Ce musée a une histoire particulière. Au départ, il n'a pas été conçu comme pour la plupart des musées de France par les pouvoirs publics. Il est venu d'en bas, de la société civile. Il est venu du mouvement associatif des années 1990, qui souhaitait qu'un lieu particulier puisse être dédié aux mémoires, aux cultures et à l'histoire des immigrations en France. Ces associations font partie de notre réseau de partenaires avec lequel nous continuons à élaborer de nombreux projets. Elles nous disent que face aux nouvelles vagues migratoires, la question de la langue, langue du partage, langue du commun est évidemment posée. Autant les vagues d'immigration postcoloniales venaient de pays qui partageaient avec la France sa langue, autant

aujourd'hui les associations, les militants, les acteurs publics de proximité sont confrontés au problème des langues qu'il faut prendre à bras le corps.

La politique d'intégration a de nouveaux instruments. Lors de précédentes journées, nous avons travaillé avec des médiathèques. Nous avons observé à quel point cette problématique de la langue est présente dans leurs pratiques et leur accueil. Cette journée sur les outils numériques et la méthodologie de l'apprentissage apportera des réponses opérationnelles concrètes à des questions quotidiennes.

Je vous souhaite une excellente journée de travail.

Paul de Sinety

Délégué général à la langue française et aux langues de France

Permettez-moi de vous remercier, chère Hélène Orain, de nous avoir ouvert les portes du Palais de la Porte Dorée, un lieu chargé d'histoire qui accueille depuis 2013 la journée d'étude que nous organisons ensemble au Musée national de l'histoire de l'immigration (MNH), avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, que je salue.

C'est aujourd'hui pour moi une première puisque je viens tout juste de prendre mes fonctions de délégué général. C'est aussi ma première prise de parole publique et je mesure toute l'importance de traiter la question des langues à l'aune des politiques avant de réfléchir aux enjeux d'une politique linguistique. Je partage avec vous tous, venus nombreux, cet intérêt pour l'actualité des langues en contexte migratoire.

Après plusieurs éditions consacrées aux langues de l'immigration, ce rendez-vous annuel nous permet depuis 2016 de nous pencher plus particulièrement sur la question de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. En 2017, il a été question de l'accueil des réfugiés et de son volet linguistique, à travers une démarche comparative entre la France et l'Allemagne. Cette année, la journée est placée sous le signe de la refonte de la politique d'intégration des étrangers, en ce qui concerne en particulier l'apprentissage du français, apprentissage essentiel dont nous connaissons bien les multiples implications.

Le ministère de la Culture, sous l'impulsion de notre ministre Franck Riester, entend contribuer à la politique d'intégration mise en place par le gouvernement. C'est dans cet esprit, rappelons-le, que Benjamin Stora s'est vu confier une mission de coordination de l'action culturelle en faveur des migrants dans les établissements publics placés sous la tutelle du ministère de la Culture.

Depuis 2015, le ministère de la Culture se mobilise pour faire de l'action culturelle un tremplin pour la découverte et la pratique du français. Plus de 300 projets répondant à cet objectif ont ainsi été soutenus dans le cadre de l'appel à projets national « Action culturelle et langue française » que pilote la Délégation générale à la langue française et aux langues de France avec Claire Extramiana, par ailleurs organisatrice de cette journée avec Marie Poinot du Musée national de l'histoire de l'immigration.

Un projet sur deux soutenu dans le cadre de cet appel à projets concerne les personnes allophones pour lesquelles l'apprentissage et la pratique du français représentent un enjeu vital. La pratique d'une discipline artistique, la mise en contact avec les œuvres de l'esprit, la découverte de l'offre culturelle sont des expériences qui favorisent l'apprentissage ou le réapprentissage de la langue orale comme écrite. C'est là un constat que nous partageons avec les intervenants du secteur de la formation au français qui agissent aux côtés des acteurs culturels. C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous annoncer que cet appel à projets sera reconduit en 2019 avec le concours des administrations ayant une responsabilité particulière dans le domaine de la maîtrise du français, qu'il s'agisse des services de l'Education nationale, de l'Intérieur, de la Justice, des Outre-mer, du Commissariat général à l'égalité des territoires ou de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

6

Nous faisons nôtres les préconisations du député Aurélien Taché dans son rapport sur la refonte de la politique d'intégration. Nous avons ainsi souhaité nous pencher sur l'offre d'apprentissage du français à travers les outils numériques disponibles. Les interventions prévues témoignent de la réalité de cette offre. Le caractère récent des cours en ligne ouverts et massifs (CLOM) ou *Massive Open Online Courses* (MOOC), des applications, sites Internet et portails, atteste les besoins nouveaux en matière d'apprentissage autant que de la prise en compte des possibilités du numérique. Les acteurs de la diffusion du français langue étrangère (FLE) investissent eux aussi le public migrant. On peut faire l'hypothèse d'une convergence des pratiques entre deux secteurs qui ont chacun leur logique propre.

Je remercie tous les intervenants et les participants de leur présence en me réjouissant par avance des échanges modérés par notre ami Yvan Amar de Radio France Internationale. Permettez-moi pour finir de clore mon propos par cette citation de Patrick Chamoiseau : « Quelques êtres humains, je parle des gens de l'ordinaire sans titre ni blason - s'éveillent malgré tout à quelque chose en eux. A l'instar des migrants, ils inventent au-devant de leur humanité d'intraitables chemins. Sans attendre un quelconque horizon, ils recueillent et accueillent des ombres, des spectres, des silhouettes qui traversent les projecteurs et les obstacles éblouissants. Ils se portent vers eux, sans lumière, sans audience, avec juste un rien d'humanité tremblante » (*Frères migrants*, Le Seuil, 2017).

Toutes les initiatives proposées aujourd'hui participent ainsi, probablement, de cette humanité tremblante.

Table ronde 1

Les enjeux de l'apprentissage du français

Participent à cette table ronde :

Agnès Fontana, directrice de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (ministère de l'Intérieur) au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle loi immigration intégration

Benjamin Stora, président du conseil d'orientation du musée national de l'Histoire de l'immigration, chargé d'une mission de coordination de l'action culturelle en faveur des migrants dans les établissements publics du ministère de la Culture

Yvan Amar

Le député Aurélien Taché a remis en février 2018 au Premier ministre un long rapport sur la politique de refonte de l'intégration. Ce rapport contient de nombreuses préconisations sur l'apprentissage du français que la direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité est chargée de mettre en œuvre. Agnès Fontana, qu'en est-il de l'amélioration de l'offre d'apprentissage de la langue et de l'augmentation des moyens dévolus ? Comment impliquer les demandeurs d'asile dans ce type d'apprentissage ? Comment les certifications peuvent-elles être améliorées et simplifiées ? Comment, quand et dans quelles conditions tout cela peut-il être mis en œuvre ?

Agnès Fontana

8

Les politiques d'intégration reconnaissent la langue comme la condition préalable et nécessaire pour bénéficier des services publics, suivre une formation professionnelle, faire une recherche d'emploi. Pour qu'un étranger puisse avoir accès à tous ses droits, il doit maîtriser la langue à un niveau basique. La France a déjà mis en place une politique d'apprentissage du français dans le cadre du Contrat d'intégration républicaine (CIR) avec des forfaits de 50, 100, 200 heures de cours de langue. En comparaison, l'Allemagne propose à ses nouveaux arrivants des cours de 600 heures, voire de 900 heures pour certains publics. C'est l'un des apports du rapport d'Aurélien Taché que de souligner l'insuffisance de notre effort en termes de formation linguistique. Lors de la réunion du 5 juin 2018 dernier, le comité interministériel à l'intégration a décidé, parmi d'autres mesures portant sur la politique d'intégration (santé, logement, emploi, parentalité, etc.), une amplification significative des volumes de formation linguistique. Ils passeront à 100, 200 ou 300 heures selon le niveau initial en français de l'étranger primo-arrivant. En outre, un module spécifique de 600 heures, avec une pédagogie adaptée centrée sur l'oral, est prévu pour les primo-arrivants non lecteurs et non scripteurs dans leur langue d'origine. Ces derniers représentent 10 à 15 % de nos publics.

Les nouvelles formations démarreront en mars prochain dans le cadre d'un nouveau marché public. Les volumes horaires seront doublés et la pédagogie revue. Le nombre d'apprenants par cours sera réduit pour permettre une approche plus individualisée. Ces cours en présentiel vont être complétés par

des formations en ligne. Il en existe déjà, développées par l'Alliance française de Paris-Ile-de-France avec notre soutien, des CLOM (cours en ligne ouverts et massifs) ou MOOC (*Massive Open Online Courses*) accessibles en tout lieu dès lors qu'on est inscrit sur la plateforme France Université Numérique (FUN – MOOC).

Les réfugiés constituent une part croissante des étrangers primo-arrivants. De nombreuses actions sont conçues pour ce public qui présente des formes de vulnérabilité particulières. Une nouvelle impulsion a été donnée aux programmes spécifiques comme HOPE (Hébergement orientation, parcours vers l'emploi) ou Accelair (Accès à l'emploi, à la formation et au logement).

Enfin, les décisions du comité interministériel impliquent d'autres ministères. L'opération « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants » (OEPRE) offre des cours du soir aux parents d'élèves étrangers axés sur la maîtrise de la langue, la connaissance des valeurs, la compréhension du fonctionnement de l'école, qui marchent très bien. L'opération est co-animée par les ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale. Dans le domaine de l'emploi, le PIAL (Parcours d'intégration par l'acquisition de la langue) propose un accompagnement linguistique renforcé pour les jeunes primo-arrivants engagés dans un parcours d'accès à l'emploi. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, un soutien renforcé au programme PAUSE (Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil) permet d'accueillir les chercheurs en exil.

9

Des actions collectives d'accompagnement vers la validation des qualifications et des acquis de l'expérience sont également prévues. C'est une des clés de l'insertion dans l'emploi. Il nous semblait important qu'il y ait une meilleure certification du niveau de langue acquis dans le cadre du CIR, à faire valoir auprès d'employeurs ou d'organismes de formation professionnelle. C'est là une autre proposition du rapport Taché prise en compte par le Comité interministériel pour l'intégration. Désormais, la certification sera intégrée au CIR et prise en charge.

Toutes ces décisions s'accompagnent de moyens budgétaires. Ce sont ainsi 89 millions d'euros qui ont été accordés pour la seule année 2019, ce qui souligne le niveau d'engagement du gouvernement pour la politique de l'intégration.

Benjamin Stora

Dans l'histoire de l'immigration, il y a toujours eu dans les vagues successives l'arrivée, l'intégration par le travail, puis naturellement l'entrée dans la Nation française par le biais de l'école et de la langue. L'école a joué ce rôle absolument décisif dans la fabrication du lien national. On a ainsi assisté tout au long du XX^{ème} siècle à la fabrication à la fois de l'intégration et de l'identité française. La langue est le ciment indispensable dans le rapport à l'Etat, à la Nation et son histoire. Puis nous avons connu d'autres vagues migratoires qui n'étaient plus dans le même type de rapport à la société française, à son histoire et à sa langue. Les immigrations postcoloniales avaient une familiarité avec la langue française du fait de l'histoire coloniale. On avait alors surtout réfléchi à la distance culturelle vue sous l'angle de la religion. Mais la question de l'intégration par la langue était atténuée. Pour les diasporas maghrébines et subsahariennes, le rapport à la langue se traduisait par d'autres interrogations formulées de manière assez classique par l'écrivain Kateb Yassine. C'est l'utilisation de la langue française comme un tribut de guerre. On continue à pratiquer la langue non pas par acceptation de l'histoire mais parce que la langue est un outil culturel à caractère universaliste. Ce rapport à la langue française aujourd'hui ne peut pas être le même que pour les populations qui sont venues de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1960 - 1970. Cette précision sur le plan méthodologique est fondamentale parce qu'elle donne un sens différent au rapport à l'histoire, à la façon dont la langue elle-même a été portée, véhiculée, instrumentalisée, y compris dans des rapports de domination.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à deux défis. Le premier est l'effondrement d'un certain nombre d'Etats au Sud de la Méditerranée. Et dans une séquence entièrement nouvelle, l'entrée de deux millions de personnes en Europe. Cela, personne ne l'avait anticipé. Personne n'avait prévu d'accueillir ou pas, de mettre en place des centres d'apprentissage, des cours de langue, bref de réfléchir à tout ce dispositif extrêmement sophistiqué que les Etats mettent généralement en place lorsqu'ils sont confrontés à des situations de crise. Dans ce contexte inédit, il a fallu repenser la langue et son apprentissage comme facteur d'accueil, d'hospitalité et d'intégration. Les populations en déplacement n'appartiennent ni à une aire culturelle européenne classique, ni à une aire culturelle liée à l'histoire coloniale. Ceux qui arrivent en masse de Syrie, de Libye et même de certaines zones d'Afrique subsaharienne (Soudan, Erythrée) n'ont pas de lien particulier avec l'histoire française. C'est un deuxième défi à relever.

Dans l'élaboration de ce rapport qui a nécessité un travail de plusieurs mois, j'ai été agréablement surpris de découvrir l'existence d'un peuple invisible, de gens qui donnent des cours de français aux quatre coins de la France. A côté des grandes associations, il existe de nombreux réseaux, appuyés d'ailleurs sur les réseaux catholiques d'entraide. Dans de petites villes de province, des bénévoles donnent des cours à des personnes qui arrivent en France et qui ne savent rien de l'histoire et de la culture françaises. Une des premières tâches que je préconise dans mon rapport est de faire connaître ces réseaux qui ne dépendent pas exclusivement de l'Etat, mais qui réclament des aides financières pour accomplir leur long travail de d'apprentissage du français. Il faut donc à présent essayer d'articuler l'action de ces mouvements associatifs avec celle des établissements publics culturels qui accueillent aussi des réfugiés.

Un dernier point du rapport est d'identifier les moyens de venir en aide aux artistes en exil. Peintres, sculpteurs, cinéastes, acteurs, poètes, etc. se retrouvent souvent en exil en raison de leurs prises de position morales ou politiques. En tant qu'artistes, il leur est souvent difficile de justifier leur activité professionnelle. L'intégration passe par la langue, le travail et le logement. Dans le cadre de cette mission, j'ai rencontré un certain nombre d'artistes réfugiés, exilés, etc. On leur demandait de savoir parler français, sinon ils ne pouvaient pas avoir des papiers, et quand enfin ils les obtenaient ils n'avaient plus droit à aucune aide. Ils n'avaient plus de possibilités, que ce soit de travailler ou de dormir, tout se compliquait pour eux.

11

Échanges avec la salle

De la salle

Je souhaiterais savoir si je peux inviter des demandeurs d'asile à participer à une expérience pilote que je souhaite mener dans le cadre du contrat d'intégration républicaine.

Agnès Fontana

Les demandeurs d'asile ne sont pas dans une situation illégale. Ils ont un statut. Faut-il soutenir les associations qui leur dispensent des cours de langue ? C'est effectivement une question qui est débattue depuis longtemps entre l'Etat et le milieu associatif, qui y est en grande partie favorable. Notre approche vis-à-vis des demandeurs d'asile est plutôt de réduire les délais d'examen de leur dossier. Les cours de langue du CIR continuent de s'adresser aux personnes qui ont un statut durable, qu'ils soient réfugiés ou détenteurs de tout autre titre de séjour. Cela dit, il n'est nullement contraire à la loi de conduire des actions qui bénéficient aux demandeurs. Mais ces actions ne pourront pas être soutenues par les pouvoirs publics au titre du contrat d'intégration républicaine. Le comité interministériel a néanmoins décidé de soutenir les cours de français pour les demandeurs d'asile réinstallés et les détenteurs d'un visa asile. Ces personnes ont été repérées dans des pays de premier accueil comme la Jordanie ou le Liban. On a de bonnes raisons de penser qu'elles obtiendront le statut. D'autre part, les outils numériques d'apprentissage de la langue comme les CLOM ou MOOC sont ouverts à tout le monde, y compris aux demandeurs d'asile.

12

Yvan Amar

Le festival « Visions d'exil » qui se tient actuellement au musée national de l'Histoire de l'immigration peut-il être mis en relation avec l'aide à l'apprentissage du français pour les demandeurs d'asile ?

Benjamin Stora

Tout ce qui contribue à atténuer la peur qui existe entre la société d'accueil et les étrangers est positif. C'est en connaissant l'histoire et la langue de l'autre qu'on supprime les barrières. Le fait de ne pas comprendre l'autre, de ne pas saisir son univers renforce la peur, elle-même entretenue par ailleurs. La société française ne sait pas ce que les migrants veulent au fond, quelle est leur langue, de quelle histoire ils relèvent. Mais il y a aussi la peur du migrant lui-même qui n'a pas les codes de cette société dans laquelle il veut vivre de manière durable. C'est donc une peur partagée, réciproque, qui peut être atténuée par la capacité du théâtre, du cinéma, de la télévision à mettre la

société française et l'immigration en représentation. C'est dans cette stratégie là que s'inscrit le rapport que je remettrai prochainement.

De la salle

Les appels à projets prévus pour le mois de mars 2019 seront-ils financés sur les crédits du programme 104 (Intégration et accès à la nationalité française) ? Serait-il par ailleurs possible d'instruire plus rapidement les dossiers ?

Agnès Fontana

Toutes les nouvelles actions sont prévues sur le BOP 104 (BOP : budget opérationnel de programme). En plus des actions conduites au niveau central déjà décrites, il est aussi prévu de donner plus de financements aux préfectures de région. L'intégration se joue en effet essentiellement au niveau local, là où se trouve l'offre de formation, d'emploi, de culture, de sport, d'animation. Les associations à périmètre d'action régional ou local disposeront ainsi de plus de ressources auprès des préfets.

L'appel d'offres annuel sera bien renouvelé. Nous entendons les difficultés administratives et les difficultés des circuits de paiement, certains fonds européens comme le FAMI (Fonds Asile Migration Intégration) présentant actuellement des lenteurs. Nous essayons de rendre les procédures plus fluides en réceptionnant et en instruisant les offres toute l'année.

De la salle

La Fédération nationale des centres sociaux a participé le 18 octobre dernier à la mobilisation intitulée « Le français pour tous ». Des milliers de personnes interviennent bénévolement auprès des publics d'immigrés le soir, les week-ends. Elles font souvent partie de petites associations qui contribuent à la cohésion sociale. Quelle est la politique nationale en direction des migrants ne rentrant pas dans les catégories jusque-là mentionnées ?

Agnès Fontana

Le dispositif du CIR s'applique avant tout aux étrangers primo-arrivants. Les travaux de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) montrent en effet que l'intégration se joue dans les premières années. En ce qui concerne l'apprentissage de la langue pour les personnes qui sont là depuis longtemps, il existe d'autres dispositifs. En particulier, les ateliers sociolinguistiques (ASL) organisés au niveau local accueillent tous les étrangers, quelle que soit la durée de leur présence en France. Les ateliers « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants » (OEPRE) ne sont pas réservés aux parents primo-arrivants, ce sont des outils de rattrapage.

Patricia Pottier

Conseil régional d'Île-de-France

14

La région Île-de-France prend en compte la dimension linguistique dans ses formations et le fait en complémentarité avec les ASL. L'Etat a abondé ses financements dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences lancé en 2018. Le dispositif Compétences de base professionnelles a été déployé sur les huit départements en conséquence. Ma question est : comment articuler les offres des différents financeurs pour proposer des solutions, des trajectoires d'insertion professionnelle pour les publics ? Je vous rejoins sur la nécessité de renforcer le niveau local avec les financements que vous déléguez aux préfetures. Mais nos actions ne profitent malheureusement pas à tout le monde. Pourtant le budget existe, que ce soit pour les jeunes ou pour des publics plus âgés.

De la salle

En travaillant sur l'intégration des migrants au niveau européen, je me suis rendu compte que les exigences des Etats sont tout à fait différentes. Dans certains Etats, la certification peut être délivrée par n'importe quel organisme. En France, le système est assez contraignant. Le Rapport Taché préconise-t-il que tout organisme de formation puisse certifier le niveau acquis par ses propres apprenants ?

Agnès Fontana

Les organismes de formation peuvent difficilement certifier leur travail. L'idée est de mieux accompagner la certification des primo-arrivants, mais le système de certification lui-même n'est pas modifié.

Fin de la première table ronde.

Table ronde 2

Apprendre et pratiquer le français en ligne : le point de vue des acteurs

Participent à la table ronde :

Anna Cattan, responsable pédagogique de l'organisme de formation linguistique Langues Plurielles à Paris

16

Isabelle Devaux, chargée de projets linguistiques au service Égalité - intégration - inclusion de la Ville de Paris

Pierre Henry, directeur général de l'ONG France terre d'asile

Pascale Gérard, directrice de l'insertion sociale à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)

François Pinel, adjoint au chef de bureau de l'apprentissage linguistique et de la citoyenneté à la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (ministère de l'Intérieur)

Isabelle Devaux

La ville de Paris mène une politique volontariste en matière d'apprentissage du français en promouvant un accueil inconditionnel. Cette politique est portée notamment par Madame Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'intégration. La ville de Paris souhaite, aux côtés de l'Etat et de la région, répondre le mieux possible aux besoins des personnes migrantes présentes sur le territoire parisien. Nous essayons aussi à notre niveau d'articuler les différentes actions dans ce sens. C'est notamment le cas avec le [projet EIF-FEL](#) (Evaluation Information Formation – Français En Liens) qui est cofinancé par le [FAMI](#) (Fonds Asile Migration Intégration).

Trois enjeux principaux ont orienté la réflexion de la Mairie de Paris pour une utilisation des outils numériques. Tout d'abord, il fallait être en capacité de répondre à l'ampleur des besoins en matière d'apprentissage du français. L'offre est riche et diverse, mais les besoins aussi, et ils évoluent vite. Deuxièmement, il faut rendre accessibles aux personnes migrantes des procédures administratives de plus en plus dématérialisées. Nous voulions voir s'il était possible de tirer parti de supports nouveaux et intéressants pour enrichir l'offre d'apprentissage du français, tout en luttant contre la fracture numérique que subissent des publics déjà exclus. Pour autant, les outils numériques sont à positionner en complément de la formation en présentiel dans un dispositif dit hybride.

17

Mettre en place un dispositif de formation hybride est assez compliqué. C'est pourquoi nous avons commencé par un état des lieux en faisant appel à Sophie Ben Naceur qui, dans le cadre de son master II en didactique du français langue étrangère, a rencontré les acteurs de terrain, les acteurs institutionnels et des concepteurs numériques. Cette étude a permis de mettre en évidence trois types d'outils :

- les outils numériques pour l'auto-apprentissage en autonomie complète ;
- les outils numériques à intégrer à la formation de français pour les apprenants ;
- les outils numériques pour les formateurs.

L'étude a été finalisée en juin 2017. Depuis d'autres outils ont été mis en place. Nous avons retenu la distinction entre les publics FLE (français langue étrangère) et Alpha (alphabétisation pour des apprenants non scolarisés antérieurement). Pour ces derniers, il existe moins d'outils alors même que le

numérique peut être un levier intéressant pour progresser dans l'apprentissage de l'écrit.

Anna Cattan

En tant qu'organisme de formation linguistique avec un statut de Scop, Langues Plurielles intervient à trois niveaux. Nous formons d'abord en français des adultes de différents niveaux de maîtrise du français. Ils/elles sont souvent non scripteurs et non lecteurs, peu ou non qualifiés. Ces apprenants sont salariés, travailleurs précaires à temps partiel ou encore demandeurs d'emploi. Certains résident en France depuis longtemps tandis que d'autres sont primo-arrivants, demandeurs d'asile ou réfugiés statutaires.

18

Nous formons également des formateurs professionnels et bénévoles à l'utilisation de TV5MONDE en formation, mais aussi dans le cadre de la formation « *Utiliser les outils numériques avec des adultes débutant à l'écrit* » proposée par le Centre Ressources Illettrisme et Maîtrise de la langue d'Ile-de-France, avec le CEFIL (Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue) et L'Île aux langues, deux organismes de formation parisiens.

Enfin, nous intervenons dans le domaine de l'ingénierie pédagogique pour doter notre secteur d'outils mutualisés. C'est ainsi que nous avons conçu en 2015 la collection de ressources pédagogiques *Ici, Ensemble* avec l'équipe de TV5MONDE, collection cofinancée par la DAAEN et la Mairie de Paris. Nous sommes aussi en train de développer une application d'apprentissage en autonomie pour des adultes non scripteurs et non lecteurs sur smartphone.

Projection et commentaire d'une cartographie conçue par les équipes de Small Bang et de Langues Plurielles des différentes ressources numériques pour adultes migrants francophones au service de l'apprentissage du français créées ou mises à jour récemment (en annexe).

Nous observons que le numérique est massivement utilisé par les apprenants adultes, même lorsqu'ils/elles sont peu scripteurs, lecteurs. Par ailleurs, le numérique modifie notre posture de formateur.rice et permet un travail croisé avec les compétences clés qui donne envie d'en utiliser, voire d'en créer davantage.

Les outils numériques créés récemment ou mis à jour pour l'apprentissage du français sont souvent gratuits et libres d'accès, ils visent l'autonomie par l'autoformation et sont pensés pour un public adulte en immersion francophone et parfois en insertion. Certains sont pensés pour les apprenants et les formateurs à la fois. On peut constater qu'ils sont de qualité diverse.

Notre conclusion, en tant qu'organisme de formation, est que le numérique n'a pas à se substituer au contact humain de la formation en présentiel, surtout dans un contexte d'accueil. Lorsqu'il est de qualité, il peut en revanche être un outil au service de l'apprentissage intuitif et combiné du français, même pour des adultes éloignés de la maîtrise de l'écrit et de l'usage du numérique.

De la salle

Il faut distinguer les outils gratuits de ceux qui ont un coût, ce qui constitue vite un frein.

19

François Pinel

L'offre de formation mise en place par l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) en présentiel est vraiment la pierre angulaire de notre dispositif d'accueil, d'accompagnement et d'intégration des étrangers primo-arrivants par la langue. En phase avec les dynamiques de parcours sur les niveaux A1, A2, B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, le développement d'outils numériques de type CLOM/MOOC ou application doit nous permettre, par l'hybridation de l'offre de formation, de relever les défis de la poursuite, de la consolidation des apprentissages, sur la durée, sur les parcours, sur la mobilité des étrangers primo-arrivants. Le premier enjeu pour nous est de donner envie aux étrangers primo-arrivants d'utiliser tous les temps de la vie pour apprendre. Le second enjeu est de leur permettre d'apprendre d'une manière interactive et collaborative, le tout à leur rythme et en fonction de leurs contraintes.

A travers cette offre de formation hybride, l'ambition du ministère de l'Intérieur est de donner envie d'apprendre le français de manière décomplexée et engagée afin d'acquérir des savoirs de base, un socle de

compétences à visée pragmatique. Les formations de l'OFII ont pour thèmes la vie quotidienne, la vie publique et la vie professionnelle. L'apprenant doit être actif dans sa démarche d'apprentissage et à même de développer une analyse réflexive sur sa manière d'apprendre, d'assimiler des connaissances, de se fixer des objectifs, de franchir des étapes et de changer de niveau. Par conséquent, la dynamique de développement de formations en ligne et d'outils numériques qui est la nôtre vise à rendre les apprentissages attractifs et complémentaires. Il s'agit d'élargir l'offre de formation linguistique pour permettre aux apprenants de bénéficier d'outils qui viennent en appui et en consolidation de la formation en présentiel prescrite dans le cadre du contrat d'intégration républicaine, mais aussi au-delà, et en coordination avec l'offre des collectivités territoriales et du champ associatif. Il s'agit aussi d'élargir l'offre pour être en phase avec la mobilité de nos apprenants et leur évolution en fonction de leur projet de vie personnelle et professionnelle.

20

A ce titre, la DAAEN a soutenu le développement de nombreux outils pour les apprenants. Je citerai ici, s'agissant de l'Alliance française Paris – Ile-de-France, le CLOM/MOOC « [Vivre en France](#) », la formation en ligne à visée professionnelle et l'application mobile d'aide linguistique en situation à venir en 2019, mais également le CLOM/MOOC « [Ensemble en France](#) » de France terre d'asile, ou encore l'application « [Happy FLE](#) » du Forum réfugiés – Così. L'ensemble de l'offre de formation, en relation avec les outils non moins essentiels impulsés par d'autres acteurs, est très riche et se destine aussi bien à accompagner les apprenants qu'à professionnaliser les formateurs.

Ces dernières années, les primo-arrivants ont des qualifications de plus en plus hétérogènes. Face à ces publics, les enjeux de la formation linguistique sont immenses et demandent à ce que nous travaillions ensemble pour développer un écosystème de formation complet et cohérent, qui tienne compte de la diversité des publics d'apprenants, de leurs compétences, de leurs besoins, pour les accompagner et les orienter au mieux.

C'est également le sens du soutien apporté par la DAAEN à la création de plateformes de ressources – telles que « [Doc en Stock](#) » du CRI PACA notamment, pour favoriser un apprentissage partagé et réussi du français – ou de cartographies telles que celles réalisées à l'échelle francilienne, puis à l'échelle nationale par le réseau des CARIF-OREF. Tous ces outils sont aussi complémentaires qu'indispensables.

Pascale Gérard

L'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) est un établissement public du service public de l'emploi, doté d'une histoire forte dans notre pays. Elle a été créée par le Conseil national de la résistance pour reconstruire le pays, tout particulièrement dans les domaines du bâtiment, des travaux publics ou de l'industrie. L'AFPA existe sous forme de campus avec des ateliers et des hébergements. En 2015, nous avons mis à disposition du ministère de l'Intérieur les hébergements disponibles pour accueillir les réfugiés. Nous avons donc accueilli pour la première fois des personnes sans statut, qui n'avaient pas le droit de se former. Il nous est rapidement apparu que nous avions la responsabilité de concevoir un outil numérique accessible pour ce public. Grâce à nos ingénieurs pédagogiques, nous avons conçu en deux mois un CLOM/MOOC pour les premiers niveaux, le CLOM « Français langue étrangère ». Nous nous sommes appuyés sur ce qui existait déjà en France, chez TV5MONDE. Toutes les personnes accueillies à l'époque avaient un smartphone. Cet outil était le lien avec leur pays, leur famille, mais aussi un lien entre elles, le CLOM/MOOC étant traduit dans leur langue.

21

« Français langue étrangère » a été beaucoup suivi en France et à l'étranger et la saison 2 démarre l'année prochaine. Le programme expérimental HOPE (Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi) a ensuite été mis en place. Il regroupe hébergement et cours de français à visée professionnelle en cherchant à répondre aux besoins des entreprises présentes sur les territoires concernés. C'est dans ce cadre que des acteurs culturels, à Paris, sont venus nous voir pour embaucher des réfugiés.

Si le programme HOPE est principalement proposé en présentiel, certaines personnes souhaitent aller plus loin en dehors des cours et disposent désormais du CLOM « Français langue étrangère ». Le numérique permet aussi de communiquer de pair à pair et avec les formateurs, il permet de faire communauté.

Yvan Amar

Combien de temps dure le parcours du CLOM ? Les gens sont-ils conscients au départ du temps que cela va leur demander ?

Pascale Gérard

Le parcours de formation dure le temps nécessaire par définition puisque les personnes peuvent revenir autant qu'elles veulent sur les cours. Il y a des séquences et des exercices sur lesquels on revient autant de fois que nécessaire tant que ce n'est pas acquis. Un des avantages du numérique de ce point de vue est qu'il n'y a pas d'échecs. Cependant, même avec le tutorat en ligne, il arrive un moment où il y a besoin de présentiel car il reste extrêmement difficile de suivre seul un parcours d'apprentissage. On estime à 15 % le taux d'accomplissement. Notre CLOM est à la disposition de tout le monde et gratuit, il peut également être utilisé comme outil pédagogique par des bénévoles dans des associations.

Pierre Henry

22

Sur la question de la langue, nous nous inscrivons pour notre part dans le temps long. Dans les années 2000, quand nous lançons, avec d'autres associations, le Collectif pour le droit à la langue du pays d'accueil, nous posons déjà la question de l'apprentissage du français et de son accessibilité à l'ensemble des populations. Le défi culturel réside dans la transmission de l'identité par la langue. Chaque intervention des responsables publics rappelle à l'envi que le français est aussi la langue d'un contre-pouvoir, l'ouverture vers d'autres modes de pensée.

C'est à partir de cette réflexion que nous nous sommes rapprochés du ministère de l'Intérieur pour proposer la construction d'une offre triple comprenant un CLOM, un blog journalier sur les éléments de la vie quotidienne et un guide de ressources disponibles pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.

Les ressources du CLOM « [Ensemble en France](#) » demandent un effort d'appropriation par les accompagnateurs et les utilisateurs pour être utilisées à leur pleine mesure. L'intégration, ce n'est pas seulement connaître la langue mais aussi le territoire dans lequel on s'insère, respecter les règles et les valeurs de l'autre et les faire siennes. Nous avons donc construit des produits de transmission.

Ce CLOM est sous-titré en français, anglais, arabe, espagnol, portugais, mandarin, russe, tamoul, farsi et pachto. Il propose un parcours interactif

destiné aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Je pense aussi aux étudiants, aux personnes qui préparent leur voyage vers la France, aux étrangers qui doivent passer des tests dans le cadre de la procédure d'acquisition de la nationalité française. Il propose une cinquantaine de témoignages de personnalités autour de valeurs comme la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité.

Fin de la seconde table ronde.

Table ronde 3

Apprendre et pratiquer le français en ligne : les outils

Participent à la table ronde :

Imaad Ali, chargé du développement des formations linguistiques à l'Alliance française de Paris – Île-de-France : les CLOM « [Vivre en France](#) »

Bruno Mègre, responsable du département Evaluation et certifications au Centre international d'études pédagogiques : le test d'évaluation du français [Ev@lang](#)

Laurent Delbos, responsable du plaidoyer pour le Forum réfugiés – Cosi : l'application « [Happy FLE](#) »

Olivier Ortiz, directeur des Relations internationales au CAVILAM de Vichy - Alliance française : l'application « [Français, premiers pas](#) »

Laurène Duclaud, programmeuse chez Smallbang : application « [J'APPrends](#) »

Imaad Ali

Pour entrer dans le CLOM « [Vivre en France](#) », je propose de se mettre dans la peau de Madjid, un étudiant arrivé en France depuis quelques mois. Il a validé son niveau A1. Il souhaite s'inscrire au niveau A2 mais pas de chance, plus de disponibilité dans les classes. On lui parle un jour de « Vivre en France » niveau A1. Une simple recherche sur Google lui permet de retrouver ce CLOM sur la plateforme FUN-MOOC. Il s'inscrit et découvre qu'il dispose de dix-huit séquences. Celles-ci lui permettent d'entrer par la porte qui l'intéresse : faire des démarches administratives, découvrir la culture, découvrir une ville. Elles se décomposent en plusieurs étapes entre lesquelles Madjid peut aller et venir à son rythme. Il y retrouve par exemple des capsules, c'est-à-dire des petites vidéos explicatives, accompagnées d'exercices autocorrectifs. Madjid peut travailler son vocabulaire, sa grammaire, sa syntaxe, la phonétique grâce aux explications des « professeurs ». Il peut aussi s'aider de sous-titres et s'arrêter à tout moment pour reprendre sa formation en ligne.

La collection « Vivre en France » comprend trois niveaux. Plus de 32 000 personnes se sont inscrites entre la mise en ligne fin 2017 pour les [niveaux A2](#) et [B1](#), et février 2018 pour le [niveau A1](#). L'outil a été pensé pour des utilisateurs primo-arrivants en autoapprentissage, mais il peut aussi accompagner les formateurs, notamment sur le niveau A1. Il comporte un guide pédagogique pour faciliter l'utilisation hybride (autoapprentissage et formation en présentiel).

25

Bruno Mègre

Le CIEP (Centre international d'études pédagogiques) a une tradition dans la construction d'outils d'évaluation, et surtout de certifications en français langue étrangère. Nous gérons depuis plus de trente ans le DELF (Diplôme d'études en langue française) et le DALF (Diplôme approfondi de langue française), mais aussi le TCF (Test de connaissance du français) et le DILF (Diplôme initial de langue française). Ces certifications répondent à des processus et des normes très standardisés, et surtout à des formats de sessions d'examens. On peut s'y préparer en ligne, s'entraîner gratuitement grâce à des collaborations avec RFI et TV5MONDE.

Depuis deux ans, nous proposons un autre type d'outil d'évaluation non certifiant qui s'appelle [Ev@lang](#). Il permet d'évaluer de façon très souple et en ligne son niveau de compétences en français langue étrangère. Il a été créé non seulement pour les candidats non francophones, mais également pour les structures qui offrent des cours de français. Il vise à obtenir, par exemple, le profil linguistique précis d'un groupe dans le cadre de sessions. C'est un test pronostique et diagnostique. Les questions posées s'adaptent au fur et à mesure au niveau du candidat. Sa durée peut ainsi varier de 10 à 35 minutes. Le test existe également en anglais et en arabe. Le test [Ev@lang](#) n'est pas gratuit mais son coût est très bas comparativement aux certifications au schéma standardisé (entre 7 et 10 euros). Il est proposé par des partenaires du CIEP en France et dans le monde.

Laurent Delbos

26

Le projet « [Happy FLE](#) » a pour origine une initiative américaine. En 2015, le gouvernement des Etats-Unis a donné pour orientation à ses représentations diplomatiques dans le monde de financer des projets pour soutenir l'intégration des réfugiés arrivés en Europe. Les projets développés devaient concerner le domaine de l'informatique en mémoire de Steve Jobs dont le père était Syrien. Le consulat des Etats-Unis à Lyon s'est alors rapproché de Forum réfugiés-Cosi qui met en œuvre depuis 2002 le programme [Accelair](#). Ce programme dédié à l'intégration des réfugiés a permis d'accompagner plus de 9 000 personnes dans l'accès au logement, à l'emploi et à la formation, d'abord dans le Rhône, puis, depuis 2017, en Auvergne et en Occitanie.

Nous avons réfléchi aux besoins de ces personnes et avons sollicité les professeurs de FLE qui travaillent avec nous. Nous avons aussi sollicité les réfugiés pour savoir quelle était leur utilisation du smartphone. Nous avons aussi bénéficié du soutien financier du ministère de l'Intérieur. Nous nous sommes associé à un studio lyonnais spécialisé dans le développement des jeux vidéo pour concevoir cette application gratuite. Elle permet aux bénéficiaires d'une protection internationale, mais aussi à toute personne qui le souhaite, de s'entraîner quotidiennement au français. Il y a 120 exercices répartis en six thèmes : les transports, l'environnement, la santé, les achats, le logement et l'administration. Ils se basent sur l'apprentissage adaptatif. Il s'agit de s'exercer au français de façon ludique selon son rythme d'apprentissage, ses difficultés, ses facilités. L'application s'adresse à des personnes déjà engagées dans l'apprentissage du français en complément de

leur formation, ces personnes ayant déjà au moins un niveau A1. L'application a été lancée en octobre dernier et a été téléchargée à peu près 2500 fois depuis.

Olivier Ortiz

Le CAVILAM – Alliance française à Vichy accueille 4 000 étudiants du monde entier. L'apprentissage en présentiel est pour nous une valeur très importante. La formation des professeurs aussi. Le CLOM « Enseigner le français langue étrangère aujourd'hui » en est à sa 6^{ème} édition. Il connaît un succès en France, dans les pays du Maghreb, en Italie, en Chine ou encore en Inde. Nous avons lancé, il y a quelques années, l'application « Pas à Pas » ; « Français, premiers pas » en est la nouvelle configuration.

Certaines personnes ne parlent pas du tout le français, elles ne comprennent pas les consignes. Toute l'application est donc basée sur le visuel. L'utilisateur doit essayer de se diriger dans une ville, prendre une commande dans une gare, faire ses courses dans un magasin, rencontrer des personnes. Il peut faire plusieurs essais. Les huit situations de la vie quotidienne correspondent aux huit premiers pas permettant de se sentir à l'aise dans l'apprentissage du français. L'application est rapide à télécharger, très intuitive, et ses 13 entrées, avec 330 mots de la vie quotidienne, proposent un dictionnaire visuel innovant. Une autre application, « Leximage » permet de photographier les objets de l'environnement immédiat et utile. A partir de cinq photos, vous pouvez créer une entrée correspondant à une situation. L'application générera automatiquement des exercices en lien.

27

Laurène Duclaud

Small Bang est un studio de création numérique et interactive. L'application « J'APPrends » est le résultat de la coopération entre Small Bang et la Scop Langues Plurielles. L'idée d'une application d'apprentissage ludique est née chez Langues Plurielles après de multiples échanges avec les apprenants sur leurs usages, leurs besoins et leurs envies. L'application est en cours de développement mais sera gratuite. Elle se veut un outil d'apprentissage en autonomie en complément des cours de langue en présentiel. Les enjeux initiaux étaient donc clairs et forts : proposer aux apprenants non scripteurs,

non lecteurs une application immersive de premiers pas dans la lecture et l'écriture pour soutenir leur envie d'apprendre, offrir des mises en contexte ludiques, simples, non infantilisantes, pour tous les apprenants (francophones ou débutants, primo-arrivants ou installés depuis longtemps), profiter de l'attrait des mécaniques de jeux pour favoriser la compréhension, l'appropriation et la réactivation des connaissances.

L'application est conçue autour de trois espaces d'apprentissage. « Le jeu » en constitue la partie principale. Il est au service de la pédagogie avec sa ville interactive. L'expérience fait découvrir différents lieux de vie en 3D, entre la ville, les lieux publics et les lieux privés. L'utilisateur y incarne un avatar personnalisé. Il/elle évolue avec Gigi, sa colocataire. Il/elle développe des scènes avec des personnages secondaires et des activités qui créent son expérience d'apprentissage. Organisé en chapitres courts, le jeu offre un apprentissage non linéaire et ludique. L'utilisateur alternera entre des phases guidées d'apprentissage et des phases libres de jeu. Ces dernières lui permettront de construire son apprentissage sur mesure.

28

Le deuxième espace est « le dictionnaire audiovisuel ». C'est un compagnon d'apprentissage constitué à la fois d'un récapitulatif des mots importants rencontrés pendant le jeu, de fiches audiovisuelles par thème et d'espaces d'écriture libres.

Enfin, « le kiosque » est une ouverture pour prolonger l'apprentissage. « J'APPrends » proposera bientôt aux apprenants une médiathèque d'œuvres pensée pour des primo-lecteurs adultes.

Grâce à de premiers partenariats avec le service égalité - intégration - inclusion de la DDCT (direction de la démocratie, des citoyens et des territoires) de la ville de Paris, la direction départementale de la cohésion sociale de Paris et d'Île-de-France, et SCOP IT, une entreprise coopérative spécialiste du conseil en informatique, nous développons actuellement un prototype autour de la cuisine. Sur la base de ce prototype, nous organiserons avec Langues Plurielles des ateliers de conception et d'usage avec des apprenants. Ces échanges tout au long de la production nous permettent de valider notre approche face à leur réalité mais aussi de les surprendre en leur permettant de participer à la création.

Fin des tables rondes de la matinée.

Table ronde 4

Lancement du parcours de formation de Bibliothèques Sans Frontières (BSF) : « Accueillir les personnes en migration dans les bibliothèques »

Participent à la table ronde :

Patrick Weil, président de BSF

Augustin Trapenard, journaliste et parrain de BSF

Jérémy Lachal, directeur général de BSF

Enora Hamon, responsable des programmes France, BSF

Olivier Ribet, président de la Fondation Valentin Ribet

Jérémy Lachal

Nous lançons aujourd'hui le parcours de formation « Accueillir les personnes en migration dans les bibliothèques ». J'aimerais remercier le ministère de la Culture qui soutient ce projet, notamment le service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et des industries culturelles, mais aussi tout particulièrement la DGLFLF, qui nous a invités cette année dans le cadre de la journée « Migrer d'une langue à l'autre ? ».

Une *vidéo* de présentation de l'activité de Bibliothèques Sans Frontières est projetée.

Patrick Weil

30

Bibliothèques Sans Frontières (BSF) a demandé à Philippe Starck de concevoir une médiathèque en kit, *l'Ideas Box*, après le tremblement de terre en Haïti. Lors d'une crise humanitaire, la communauté internationale fournit aux êtres humains ce qui permet de vivre, c'est-à-dire des médecins, de la nourriture, des vêtements, des tentes. En revanche, une fois que la vie est sauvée, rien n'est prévu pour permettre ce qui fait notre humanité. Ce qui fait les êtres humains légèrement différents des animaux, c'est la capacité de penser, c'est la langue que nous créons à chaque génération. Cette possibilité de communiquer, de s'éduquer, de travailler n'existe pas dans les situations d'urgence humanitaire. Nous avons lancé l'appel international « L'urgence de lire », soutenu par de nombreux intellectuels. Avec cette *Ideas Box*, nous sommes aujourd'hui présents dans une vingtaine de pays. Nous avons une centaine de projets, chacun particulier. Les besoins sont immenses. BSF aurait besoin de beaucoup plus de soutien.

Dès qu'un demandeur d'asile se présente, la France lui offre de quoi se loger et de quoi survivre de façon digne. Mais rien ne prévoit dans les conventions internationales que ce demandeur puisse accéder à la lecture ou apprendre la langue du pays. Pourtant les bibliothèques sont là, offrant un service public auquel les personnels ont été formés. Nous avons fait une campagne pour que soient élargies les heures d'ouverture des bibliothèques. C'est dans la bibliothèque que, comme tous les Français et les Françaises, on se sent chez soi, en communication avec les autres, à la fois libre et dans une communauté d'humains, par la médiation du livre et de la culture. La bibliothèque est le

lieu le plus magnifique de la « récréation » des êtres humains qui ont dû abandonner leur pays, qui parfois ne connaissent pas la langue du pays où ils sont. Quel que soit son statut, chaque être humain en France a le droit d'être traité avec dignité. Et la dignité de l'être humain, c'est d'avoir accès à la culture, à l'éducation et à la connaissance.

Ceux qui, comme nous, se sentent une responsabilité humaine de permettre à chacun d'avoir accès à ce droit fondamental, doivent tout faire pour qu'il soit accessible pour tous. De nombreux bibliothécaires apportent de la technicité, de l'âme à leur métier. Nous avons conçu un CLOM permettant de les former à la prise en charge de publics non francophones.

Vu la diversité des populations d'une ville comme Paris et de sa région, je suis certain que les médiathèques auraient des livres dans des dizaines de langues rien qu'en faisant appel aux habitants. Comme vous le voyez, il n'y a pas besoin d'énormément d'argent mais d'une réflexion, d'une coordination, d'une connexion entre différents acteurs et d'une volonté politique d'agir dans cette direction. Dans certains camps humanitaires, les gens passent en moyenne entre 17 et 20 ans sans accéder à un livre ou à Internet. Une des premières choses à dire à un réfugié est qu'il a accès à la bibliothèque, une des premières choses à faire est de la lui montrer. Pour cela, il faut bien sûr que les bibliothécaires soient aidés pour accueillir ces publics qui ne sont pas exactement les mêmes que ceux dont ils ont l'habitude.

31

Enora Hamon

Le programme est né de la conjonction de deux activités de Bibliothèques Sans Frontières. La première est notre intervention à l'étranger auprès de populations déplacées, réfugiées, migrantes, dans le cadre de la campagne « L'urgence de lire ». Puis il y a l'expertise développée par BSF auprès de bibliothèques, d'associations œuvrant auprès de ces publics. Notre ambition aujourd'hui en France est de pouvoir accompagner les bibliothèques à toucher les publics qui sont les plus éloignés de la lecture. Certains d'entre eux fréquentent déjà les bibliothèques, mais l'offre n'est pas toujours adaptée et surtout les bibliothécaires ne se sentent pas légitimes ou à l'aise avec leur accueil. Aujourd'hui, 35 000 agents et 80 000 bénévoles interviennent dans les 16 000 bibliothèques en France. Ce CLOM est né des besoins exprimés par ces différents acteurs sur le terrain.

Jérémy Lachal

BSF Campus (www.bsfcampus.org) est une plateforme de formation de bibliothécaires francophones. Elle avait été lancée, il y a quelques années, avec l'aide de la Fondation Bill et Melinda Gates. Au départ, elle était destinée à l'Afrique francophone. Puis on s'est aperçu que beaucoup de bibliothécaires français se connectaient gratuitement. On a accès aux différents parcours de formation, dont celui sur l'accueil des personnes en migration dans les bibliothèques. Ce parcours se décompose en trois sections : « comprendre les profils migratoires et adapter l'accueil », « valoriser la diversité culturelle » et « ressources spécifiques pour des besoins spécifiques ». On apprend dans cette vidéo d'introduction que la démarche de création de ces contenus est particulière.

*Une **vidéo** d'introduction du parcours de formation « Accueillir les personnes en migration dans les bibliothèques » est projetée.*

32

Enora Hamon

La méthode utilisée repose sur la collaboration. Il y a un an, nous avons dans un premier temps créé un CLOM sur la citoyenneté en bibliothèque avec la Médiathèque départementale du Nord. Nous avons repris la méthodologie à une échelle nationale en identifiant les bibliothèques et les bibliothécaires engagés sur le sujet. Nous y avons associé les partenaires avec lesquels nous travaillons en France. Nous nous sommes ensuite tous réunis pour mettre en commun notre expertise et notre expérience afin d'identifier quels étaient les grands messages que nous souhaitions faire passer dans ce parcours de formation, et les besoins du terrain. Nous avons ensuite fait appel à des professionnels pour réaliser ces vidéos ludiques de quelques minutes. Le parcours comporte neuf vidéos, chacune suivie d'exercices pour valider les connaissances acquises pendant le visionnage. Le parcours s'achève avec un exercice plus global qui valide la compréhension totale de la formation.

*La **vidéo** « Apprendre autrement dans les bibliothèques » est projetée.*

Jérémy Lachal

Ces vidéos sont conçues comme une introduction aux différents éléments pédagogiques abordés. En réalité, la plateforme BSF Campus regorge de ressources complémentaires, que ce soient des fiches d'activité, des bibliographies pour faire du FLE, etc.

Olivier Ribet

La Fondation Valentin Ribet a été créée au lendemain des attentats du 13 novembre 2015. Valentin faisait partie des 130 victimes, dont 90 au Bataclan. Nous avons répondu à travers cette fondation au besoin de répondre positivement à un immense élan de solidarité qui a pour objet de favoriser l'accès à l'enseignement et à la culture, et de lutter contre l'illettrisme. Bibliothèques Sans Frontières est un bon exemple de la démarche d'accompagnement de projet que nous voulons inscrire dans la durée. Nous nous connaissons maintenant depuis deux ans. C'est en échangeant que cette idée du cours en ligne s'est précisée. Le projet visant l'apprentissage du français entrainait en cohérence avec nos objectifs et nos autres projets en cours. Nous avons ensuite été associés durant toutes les phases de réalisation du CLOM. Nous sommes très heureux d'être là aujourd'hui pour le lancement officiel.

33

Enora Hamon

Bibliothèques Sans Frontières propose des contenus numériques et physiques portant sur différentes thématiques. Ce peut être le parcours de formation en ligne ou des formations en présentiel à destination des bibliothèques et des associations. Nous venons de contractualiser avec le ministère de la Culture à ce propos. Notre public cible est plutôt constitué de bibliothécaires, de coordinateurs socio-culturels, parfois de travailleurs sociaux.

Le *Koombook* est une bibliothèque numérique nomade. Il s'agit d'un nano serveur qui fonctionne sur batterie. Il suffit de se relier à son *hotspot wifi* pour avoir accès à ses contenus. Initialement, cet outil a été conçu pour être déployé dans des zones du monde où il n'y a pas Internet. Il a un réel intérêt aujourd'hui pour les publics non francophones en bibliothèque. Il permet de

mettre à disposition des milliers de ressources dans des dizaines de langues différentes, qui ne pourraient pas être stockées dans une bibliothèque physique. La mise en service du *Koombook* va être testée à la médiathèque Françoise Sagan à Paris. Nous sommes aussi en train d'adapter des contenus testés en Italie et portant sur l'accès aux droits. Chacun pourra venir librement avec son smartphone et télécharger le contenu de son choix.

Jérémy Lachal

On a vu tout à l'heure dans la vidéo les *Ideas Box* au Burundi mais nous en avons aussi en France, dans des quartiers populaires, des zones rurales ou des centres d'accueil de demandeurs d'asile.

Enora Hamon

34

Le ministère de la Culture nous a accompagnés dès le départ sur le déploiement des *Ideas Box*, notamment auprès des publics migrants. La première avait été déployée avec l'association Aurore, dans les anciens locaux de l'Institut national de la propriété industrielle, temporairement transformés en centre d'hébergement d'urgence. Nous avons ensuite formalisé un partenariat avec la ville de Paris qui en a fait l'acquisition. Elles ont été mises à disposition de différentes structures d'accueil et de solidarité. En tout, il y a quatre *Ideas Box* aujourd'hui en France.

Augustin Trapenard

En tant que parrain de Bibliothèques Sans Frontières, je me déplace en France et à l'étranger pour voir ces projets plus créatifs et plus forts les uns que les autres. Je me méfie toujours de cette expression « l'urgence de lire » parce que l'urgence peut aussi signifier une injonction. Quand on force un enfant à lire, il n'en a pas envie.

Quoi lire ? Partout dans le monde, on lit tout le temps. La question est de savoir ce que signifie précisément la lecture aujourd'hui. J'y vois trois fonctions principales qui s'incarnent magnifiquement dans Bibliothèques

Sans Frontières. La première est que la lecture est un vecteur d’instruction. A Palerme, dans ce centre culturel d’accueil où je me suis rendu, des jeunes réfugiés primo-arrivants fréquentent la bibliothèque pour apprendre la langue à partir de livres, des livres pour enfants, quelquefois même des livres sans mots. La deuxième fonction de la lecture est pour moi le partage. La bibliothèque est un lieu de sociabilité. Enfin la lecture remplit une fonction de transmission. *L’Ideas Box* donne les moyens de faire des films, d’écrire, de faire parfois de la radio. Dans tous les contextes où se trouve la bibliothèque, on peut produire et aussi transmettre un savoir. Ce qui me frappe, c’est que les migrants qui ont fait un tel voyage jusqu’à Palerme se voient représentés comme des agresseurs potentiels, des hommes dangereux, possiblement violeurs... Pourtant, quand on rentre dans un camp de réfugiés, on est surpris de voir des enfants, ils constituent plus de 50 % de la population. Si on ne leur donne pas aujourd’hui accès à la culture, à l’instruction, au partage, on perd sur tous les combats.

Une *vidéo* sur l’Ideas Box à Palerme est projetée.

35

De la salle

Quels types de contenus trouve-t-on dans les *Ideas Box* ?

Enora Hamon

Tous les contenus doivent répondre aux normes des camps de réfugiés. On rencontre aussi les futurs bénéficiaires pour comprendre leurs besoins. Aujourd’hui, les contenus sont édités en 23 langues, ce qui nécessite un travail sur mesure. Quand on dit « contenus Bibliothèques Sans Frontières », on pense aux livres, mais aussi à des jeux de sociétés, à des sites Internet, à des vidéos. La médiation faite autour de ces contenus et la formation associée doivent être adaptées.

Fin de la quatrième table ronde.

Table ronde 5

Apprendre et pratiquer le français en ligne : les outils (*suite*)

Participent à la table ronde :

Julien Cousseau, responsable pédagogique au service langue française à Radio France Internationale : la plateforme [RFI Savoirs](#)

Valentin Moisan, chef de projets pédagogiques numériques à TV5MONDE : les ressources « [Ici ensemble](#) »

36

Nourridine Lasga, Pôle emploi Paris : la plateforme [OLS Erasmus+](#)

Cécile Denier, chef du service autoformation à la Bibliothèque Publique d'Information : [l'espace d'autoformation](#) de la Bpl

Laurence Buffet et **Danielle Aspert**, directrices des Centres Ressources Illettrisme PACA et Auvergne : « [Doc en stock](#) », un site de ressources pour les formateurs

Valérie Langbach, maître de conférences en sciences du langage à l'Université de Lorraine : [FL2I](#), le portail de la formation linguistique des personnes en parcours d'intégration et d'insertion

Souhila Ainouche, formatrice au sein de l'organisme GIDEF : une démarche pour présenter son projet professionnel sur un mur virtuel

Christine Barre-Labre, réseau des CARIF-OREF : la [cartographie](#) des formations de français en ligne

Julien Cousseau

RFI Savoirs est un site destiné au grand public comme aux professionnels de l'éducation mettant à leur disposition des ressources et des outils pour comprendre le monde en français en s'appuyant sur la richesse des contenus de la radio du monde et de ses partenaires.

La rubrique *Apprendre et enseigner le français* présente des ressources pédagogiques gratuites à partir d'extraits radio diffusés sur les antennes de RFI. L'offre pédagogique proposée sur la plateforme RFI Savoirs est donc le fruit des expertises des professionnels de la radio (podcasts) et d'une équipe de professionnels du FLE (exercices et fiches pédagogiques).

Parmi les produits phares du site RFI Savoirs, nous pouvons relever les tests de niveau conçus en partenariat avec le CIEP (Centre international d'études pédagogiques) et « Le journal en français facile », un vrai journal diffusé sur les antennes de RFI et accompagné d'outils d'aide à la compréhension. Pour aider les internautes à mieux comprendre l'actualité en français, nous choisissons deux fois par semaine un sujet d'actualité que nous didactisons – le Fait du jour : l'internaute trouvera alors des activités en ligne disponibles en auto-apprentissage ou téléchargeables par des formateurs. Pour des personnes en processus d'installation en France, ce journal et ces activités d'autoapprentissage répondent à un besoin d'accès à l'information internationale en français ; ils apprennent et se perfectionnent en français en suivant l'actualité qu'ils ont déjà l'habitude de suivre dans leur langue maternelle, via d'autres médias ou RFI en langues.

Le dossier « Autour des professions », élaboré avec la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris Ile-de-France, propose également des parcours pédagogiques à partir d'extraits de radio pour se perfectionner en français autour de thèmes professionnels.

Tous ces outils sont complémentaires et peuvent être utilisés dans les classes en accès gratuit. L'offre du service langue française de RFI fait ainsi converger les expertises des acteurs du FLE et propose des ressources adaptées aux différents profils d'apprenants.

Nous avons également différents projets de production de fictions radio bilingues pour l'apprentissage du français qui s'articulent également autour de partenariats. Nous allons diffuser, en 2019, une nouvelle série mettant en situation des personnages qui s'installent en France. Cette série sera

accompagnée de nombreux outils d'aide à la compréhension (exercices en ligne, illustrations Instagram).

De la salle

De quoi a-t-on besoin techniquement pour bénéficier de ces ressources ?

Julien Cousseau

Techniquement, une connexion Internet est indispensable pour accéder à la plateforme. Vous pouvez consulter les contenus en direct avec une connexion fiable, ou bien tout télécharger avant le cours (l'audio, les activités pédagogiques aux formats doc et pdf). Vous pourrez ensuite diffuser les audios par haut-parleur et imprimer les activités pédagogiques ou bien les copier sur un tableau.

38

Valentin Moisan

TV5MONDE est une chaîne de télévision francophone, culturelle, mondiale. A l'instar de RFI, nous utilisons des vidéos produites et diffusées pour en faire des contenus pédagogiques. Parmi les missions de TV5MONDE, il y a la diffusion et la promotion de la langue française. Depuis vingt ans, un dispositif d'apprentissage et d'enseignement du français est diffusé sur deux sites principaux : « [Apprendre le français avec TV5MONDE](#) » et « [Enseigner le français avec TV5MONDE](#) ».

Les ressources « [Ici ensemble](#) » se trouvent sur le site « Enseigner le français avec TV5MONDE ». C'est une collection qui regroupe des contenus autour d'une thématique, d'une émission, ou d'un public spécifique comme celui des personnes en situation de migration. Ces ressources ont été créées en 2015, en réponse à un appel à projets du ministère de l'Intérieur. Nous nous sommes associés à La Scop Langues Plurielles, qui a une longue expertise dans le domaine de l'enseignement auprès des migrants. A partir des constats de terrain, nous avons conçu une vingtaine de fiches pédagogiques. Nous avons pris en compte les profils des publics avec des contenus aussi bien pour

les niveaux A1 ou A2 que pour des non scripteurs, ou des personnes présentant un très fort décalage entre les compétences à l'écrit et à l'oral. Pour chaque public, nous avons cinq fiches pédagogiques organisées autour de trois grands axes : la vie sociale, la vie publique et citoyenne, la vie professionnelle.

Pour être au plus près des situations vécues, nous utilisons des supports très divers tels que des séries, des documentaires, des reportages, ainsi que des documents écrits authentiques comme des messages d'école glissés dans les carnets de correspondance. La plupart des gens qui enseignent à des migrants ne sont pas des professionnels, mais des bénévoles se retrouvant parfois dans des situations difficiles. Nos fiches pédagogiques comportent ainsi des activités de formation à leur intention.

Cette collection se trouve sur le site enseigner.tv5monde.com en libre accès. Les vidéos sont téléchargeables. De plus, nous proposons de nombreuses ressources destinées aux enfants. Notre chaîne jeunesse s'appelle [tivi5monde](http://tivi5monde.com). Un kit y explique comment utiliser un dessin animé pour travailler sur le couleur, le nom des animaux, le nombre de personnes qui parlent, les voix, les sentiments, etc.

39

Nourridine Lasga

Vous connaissez peut être la plateforme [Eramus+ OLS](#) qui s'adresse aux diplômés européens. Aujourd'hui, Erasmus+ OLS est ouverte aux personnes en situation de migration. Pôle emploi Paris et Lyon sont pilotes d'un dispositif mettant à profit cette plateforme pour favoriser l'intégration des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale. L'objectif est d'améliorer leurs compétences linguistiques et de leur fournir des perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Tout commence par une licence qu'on attribue à une personne. La plateforme en ligne lui permet de passer un test. A partir de cette évaluation préalable, cette personne peut établir un programme personnalisé pour une durée de 13 mois. L'ambition est de former les apprenants de A1 à C2. L'apprenant dispose d'un tableau de bord ludique. Il peut ainsi construire son programme d'auto apprentissage. Il peut aussi converser avec des intervenants en français ou participer à des forums d'échanges. La plateforme est gratuite, ouverte 7 jours /7 et 24 heures /24.

Les premiers retours nous indiquent que la plateforme est intéressante lorsqu'elle est utilisée en complément d'une action de formation en présentiel. Elle demande un accompagnement pour la prise en main et peut nécessiter des éclaircissements sur la grammaire, le vocabulaire, etc. Cet outil actuellement testé a vocation à s'étendre au niveau national. Notre premier objectif est de bien identifier les bénéficiaires. Pour cela, nous nous appuyons sur le dispositif HOPE. Nous sommes aussi en relation avec les centres d'hébergement parisiens pour voir dans quelle mesure la plateforme pourrait être intégrée à leurs dispositifs de formation.

Cécile Denier

L'espace d'autoformation à la Bpl, ce sont une cinquantaine de cabines en accès libre, des logiciels tous domaines (bureautique, comptabilité, soutien scolaire, maths...). On a à peu près 200 langues parmi lesquelles le français langue étrangère qui est la langue la plus demandée devant l'anglais. A l'ouverture de la bibliothèque en 1977, le directeur de l'époque, Jean-Pierre Seguin, avait cette vision très novatrice de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie au sein des bibliothèques. Nous accueillons absolument tout public en tant que bibliothèque publique, des Français comme des étrangers, des migrants, des demandeurs d'asile, sans inscription car l'anonymat est revendiqué. Notre travail de bibliothécaires est de sélectionner des ressources gratuites et payantes, et de les valoriser auprès du public.

En tant qu'ancienne enseignante de FLE, j'anime des ateliers de conversation. Si le présentiel, l'humain et le relationnel sont absolument indispensables, certains apprenants font le choix de l'autoformation pour être tranquilles et apprendre seuls. C'est bien que les bibliothèques puissent proposer des outils en autonomie. En fait, nous proposons de l'autoformation accompagnée. Nos enquêtes auprès des publics montrent qu'ils apprécient l'autonomie, le fait de travailler à leur rythme, la gratuité et l'absence de jugement.

La bibliothèque est ouverte jusqu'à 22h00 tous les jours de la semaine sauf le mardi. En complément, nous proposons toutes sortes d'ateliers de langues. Dans l'idéal, les publics peuvent faire de l'autoformation, participer à un atelier de conversation ou à l'atelier « Premiers pas » lancé il y a quelques mois à destination des débutants.

Danielle Aspert

Il existe une trentaine de Centres Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA) en France qui s'adressent à des professionnels culturels, économiques, de l'emploi, de la formation professionnelle, et des bénévoles. Le projet de la plateforme « Doc en stock » est parti de nos pratiques de terrain. Nous avons imaginé un support en ligne qui pourrait apporter des débuts de réponse aux intervenants de terrain, sur les trois sites de Marseille, Toulouse et Clermont-Ferrand. Il en est ressorti des questions récurrentes comme : comment j'organise la première rencontre ? Par quoi commencer, oral ou écrit ? Sur quels partenaires je peux compter ?

Nous avons mobilisé des références bibliographiques et des supports divers et élaboré des animations, des mini tutoriels, des vidéos.

La plupart des apprenants accompagnés ont déjà des smartphones et des pratiques numériques plus ou moins élaborées. C'est là une donnée que les accompagnateurs doivent savoir utiliser.

41

Laurence Buffet

Le projet « Doc en stock » a été financé par la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (= DAAEN au ministère de l'Intérieur) et les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sur les territoires. La plateforme docenstockfrance.org est accessible à tous.

L'outillage, c'est bien. Mais nous pensons qu'il faut aussi du présentiel. Nous avons donc travaillé sur une montée en compétences des intervenants, un processus de professionnalisation à partir de thématiques choisies. Celles-ci croisaient des diagnostics faits au niveau national. La DAAEN et la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire) avaient notamment identifié dans le cadre du dispositif OEPRE (« Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ») les défis rencontrés sur le terrain par les formateurs.

Nous proposons cette année une série de webinaires (des séminaires et des conférences en ligne) gratuits. On peut librement s'y inscrire et y assister de façon autonome. Il est ensuite possible de poser des questions via un *chat*.

Les webinaires sont par ailleurs disponibles en *replay*. Nous organisons aussi des projections assistées.

Danielle Aspert

Au total 260 personnes se sont inscrites aux webinaires déjà proposés. 104 personnes ont effectivement suivi le premier. En plus de la métropole, les DOM-TOM étaient représentés parmi les inscrits, et plusieurs personnes s'étaient connectées de l'étranger, notamment de pays anglophones.

L'intérêt de cette formule est qu'elle propose un éclairage particulier sur une thématique précise. En une heure, on n'a pas fait le tour de la question mais on commence à donner des éléments de réflexion. De plus, des liens renvoient à des documents complémentaires.

42

Valérie Langbach

Le groupe de recherche Langage, Travail et Formation de l'Université de Lorraine est composé de plusieurs chercheurs, de didacticiens, de sociolinguistes, d'interactionnistes. On peut citer Hervé Adami, spécialiste de l'intégration linguistique et langagière, de même que Virginie André, interactionniste, qui travaille sur le français langue professionnelle, mais aussi Maud Ciekanski, spécialisée dans l'apprentissage via le numérique. Je suis moi-même intéressée par les questions d'illettrisme et de compétences clés.

Quand on est enseignant chercheur à l'université, notamment en sciences humaines et sociales, les moyens sont assez faibles. Je remercie pour cette raison la DAAEN et l'Université de Lorraine qui nous ont permis de mettre en place ce dispositif.

Le but de ce portail est de travailler sur l'insécurité langagière. En tant que thème de recherche, cela va bien au-delà de l'illettrisme. C'est l'incapacité à entrer en communication d'une manière satisfaisante et efficace. Avec cette approche, nous pouvons travailler sur un public élargi qui comprend des allophones et des natifs. Cette recherche appliquée est proche des acteurs de terrain. Pour chacune des activités proposées, que ce soit en français langue quotidienne, en français langue professionnelle ou même dans le cadre d'une

nouvelle méthode d’alphabétisation élaborée par Hervé Adami, nous travaillons énormément avec des acteurs bénévoles de terrain, des formateurs professionnels et non professionnels, des assistant-e-s sociales, des conseillers de Pôle emploi. Tous ont un intérêt à comprendre ces publics avant de les recevoir. Cette méthodologie permet de travailler à partir de l’analyse des besoins des publics en formation. Nous avons créé et mis en place un diplôme universitaire de français langue d’intégration et d’insertion.

Pour finir, je voudrais vous parler du projet FLEURON, Français Langue Etrangère Universitaire : Ressources et Outils Numériques. Il part d’un corpus d’interactions verbales entre les étudiants et l’administration. Le but est de mettre à disposition des ressources authentiques multimédias et des outils d’exploitation de ces ressources (notamment un « concordancier ») à des fins d’apprentissage de la langue. Le projet déjà en place fonctionne très bien à l’Université de Lorraine, avec des personnes très qualifiées. Nous essayons de voir si ce projet pourrait fonctionner avec des publics faiblement qualifiés.

Souhila Ainouche

Dans notre pratique pédagogique au sein de l’organisme GIDEF, nous avons utilisé le mur interactif en privilégiant l’approche par compétences. Nous nous appuyons sur le socle CléA (socle des compétences clés) et la carte de compétences développée par la région Île-de-France. Le mur interactif est un outil collaboratif en ligne qui fonctionne gratuitement sur la plupart des supports mobiles, tablettes ou smartphones. Il est simple à utiliser et ne nécessite pas d’installation préalable. Comme il est multi-supports, il peut s’utiliser aisément dans différents contextes pédagogiques. Il permet d’associer recherche, réflexion, production individuelle ou collective. Il s’inscrit parfaitement dans l’apprentissage de la langue française comme outil de travail et de communication.

Notre public doit faire face à différentes situations authentiques d’insertion. L’apprenant, tout au long de son parcours professionnel, doit parler à des interlocuteurs socio-professionnels. Il doit être capable de prendre la parole et parler de son projet professionnel en utilisant le vocabulaire approprié. Pour favoriser l’entraînement à l’expression orale, nous avons utilisé ce mur en classe à la fin du thème « se présenter en contexte professionnel ». Il a permis aux apprenants de parler de leur parcours, de leur projet, de leur expérience professionnelle. Nos apprenants réalisent des enregistrements

sonores ou des vidéos à intégrer au mur. La présentation devant le groupe permet la mise en valeur du travail fourni. Quant au participant, il développe des compétences, un savoir-faire, il est acteur de son apprentissage.

Ce mur est intéressant au regard de la carte des compétences développée par la région Île-de-France qui présente l'ensemble des compétences visées. Ainsi, l'apprenant nomme son métier, son projet professionnel, se confronte au monde du travail. Il présente de façon claire et argumentée son projet en ligne (axe 5). Il met en avant ses compétences à l'oral (axe 9). Il explore aussi l'outil informatique et l'outil numérique (axe 12). Les résultats ne portent pas ici sur les connaissances acquises mais sur les compétences des apprenants. Ces derniers développent ainsi leur autonomie linguistique, l'apprentissage coopératif, la compétence numérique et ils sont amenés à s'autoévaluer et à co-évaluer. Cet outil représente une vraie valeur ajoutée pour l'apprentissage de la langue.

Mon objectif ici est de partager avec vous la complexité de l'écosystème de la formation en France et de revenir sur la place de l'apprentissage du français dans le cadre de la formation professionnelle. Comme on a pu se rendre compte aujourd'hui, il existe énormément d'outils pertinents pour le public. Le réseau des CARIF-OREF (Centres Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoires Régionaux Emploi Formation) permet aux prescripteurs de se retrouver dans l'offre de formation à travers la [cartographie nationale](#) des formations de français. Cette cartographie financée par le ministère de l'Intérieur permet de visualiser 13 000 actions de formation référencées. Le cœur de la cartographie est le marché public de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) avec 1 217 actions de formation pour 175 organismes au niveau national. Aujourd'hui, cette offre est complétée par d'autres offres en direction des primo-arrivants, notamment celle des régions et des départements. Sur l'ensemble, cela représente 13 460 actions de formation qui sont portées par 1 564 organismes de formation.

En Île-de-France, il n'y a pas que Pôle emploi, les Missions locales ou Cap emploi pour prescrire la formation. Un formateur d'ASL (atelier sociolinguistique), un intervenant dans une association peuvent orienter le public vers les formations de la région. Un moteur de recherche permet de

filtrer entre les programmes de l'OFII, les programmes de la région et l'offre non conventionnée. Avec la réforme de la formation professionnelle de 2014, de nombreuses certifications de français sont éligibles au compte personnel de formation. Toute personne salariée ou demandeur d'emploi peut faire financer sa formation. Nous identifions les formations éligibles. D'une trentaine de certifications de français au début du référencement, on est passé à une cinquantaine aujourd'hui.

Les CARIF-OREF sont au nombre de 19. Chacun concourt à mettre à jour cette cartographie depuis deux ans, y compris les CARIF-OREF ultramarins. Nous avons ainsi pu produire une carte géolocalisée de l'offre de formation linguistique. Notons aussi que la norme informatique LEO permet à nos systèmes informatiques de communiquer avec Pôle emploi.

De la salle

Il est effectivement important de rendre visible l'offre sur les territoires qui change très régulièrement. On se rend compte qu'il y a des associations et des organismes proches les uns des autres mais qui ne savent pas sur quels dispositifs ils travaillent. Pour construire les parcours, il faut commencer par identifier ce qui existe. Ce n'est pas évident et nous le constatons avec l'évolution des marchés publics, des dispositifs Politique de la ville et Intégration. L'objectif est de créer de la complémentarité pour construire des parcours cohérents malgré les changements de statut des personnes.

45

De la salle

En complément à ce qui vient d'être dit, je voudrais signaler que le Réseau Alpha cartographie l'offre d'apprentissage en Île-de-France. Près de 610 structures bénévoles sont répertoriées. Vous pouvez retrouver cette offre sur notre site, de même que beaucoup d'outils numériques évoqués aujourd'hui.

Fin des tables rondes de l'après-midi.

Clôture de la journée d'étude

Patrick Weil

Universitaire, spécialiste des questions d'immigration et de citoyenneté

46

Ce qui fait notre humanité, c'est la langue comme véhicule de culture. La langue comme la culture sont transmises par les parents, puis l'école et sont garantes de notre individualité et du lien permanent avec la société. Bibliothèques Sans Frontières inscrit son combat dans la reconnaissance de l'accès à la culture comme un droit fondamental de l'homme, de la femme et de l'enfant. Des négociations ont lieu sous l'égide de l'ONU pour l'amélioration de l'accueil dans le cadre de la Convention de Genève¹. La prise en compte de l'accès à la culture dans ce cadre serait souhaitable. Cela devrait être un des combats de la France au niveau international. Mais déjà, on peut faire respecter ce droit ici, grâce aux écoles, aux bibliothèques, à toutes les structures formelles et informelles donnant accès à la culture et à l'éducation gratuitement.

L'école est le vecteur fondamental. En 2000, à l'occasion d'une conférence à Barcelone sur la politique d'immigration en Europe, j'ai rencontré le président de la *Generalitat* (gouvernement de la région de Catalogne), Jordi Pujol. Il m'a expliqué qu'il y avait beaucoup d'immigrés en Catalogne. La plupart d'entre eux ne voulaient pas apprendre le catalan et préféraient le castillan. Sa préoccupation était de trouver le moyen de les inciter à apprendre le catalan. Je lui ai alors suggéré de ne pas bloquer le regroupement familial : permettez aux enfants, le plus tôt possible, d'aller à l'école. Car à l'école, ils vont apprendre le catalan. En revenant à la maison, ils vont parler catalan avec leurs parents. Et les parents vont bien être obligés de se mettre au catalan pour suivre leurs enfants. Au-delà même de la langue, les premiers vecteurs de la transmission culturelle entre les parents qui migrent et la société d'accueil, ce sont les enfants. Ils ont une capacité à apprendre très vite plusieurs langues. Grâce à l'école publique, ils sont les médiateurs de la traduction et de l'apprentissage de la langue.

¹ La Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, dite Convention de Genève, définit les modalités selon lesquelles un État doit accorder le statut de réfugié aux personnes qui en font la demande, ainsi que les droits et les devoirs de ces personnes.)

Il y a différents régimes de l'accueil des réfugiés en Europe et dans le monde. Aux Etats-Unis, les demandeurs d'asile sont mis en prison, les enfants sont séparés de leurs parents. Les régimes en Europe sont loin de l'indignité des conditions d'accueil de ce pays. Mais, d'un pays à un autre, la situation est contrastée. La France leur donne la liberté de rester sur le territoire tant qu'aucune décision n'a été prise suite à leur demande. En cas de rejet, ce qui est le cas de la majorité des demandes, ils sont invités à quitter le territoire. Pendant les neuf premiers mois suivant leur demande, ils n'ont pas le droit de travailler. Que peuvent-ils alors faire de leurs journées ? La bibliothèque est justement un endroit où ils vont pouvoir communiquer, se sentir reconnectés à leur monde, et en même temps s'ouvrir à un lieu où l'on se sent en sécurité. Les autorités publiques ne devraient pas considérer que l'apprentissage du français est une incitation à rester. Pour les adultes comme pour les enfants, la société française devrait pouvoir offrir sans condition le logement, la nourriture, l'accès à l'hôpital, l'accès à l'école, etc. A cette panoplie d'aides devrait s'ajouter l'accès aux bibliothèques. Plus particulièrement aux heures où les enfants sont à l'école. Même s'ils ne restent pas en France, ils en auront gardé un bon souvenir.

Alain Régnier

Délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés

Merci à votre réseau de m'avoir invité à clôturer cette journée. Ma mission actuelle m'a été confiée au début de cette année, avec un nouvel acronyme, DiAir, pour délégation interministérielle à l'accueil et de l'intégration des réfugiés. J'ai souhaité que le mot « accueil » figure dans l'intitulé du poste parce que je considère qu'il est extrêmement important d'afficher cette question de l'hospitalité dans la mission qui m'a été confiée.

Cette mission concerne les réfugiés. Ce sont 230 000 personnes sur le territoire, en forte progression depuis plusieurs années. Il nous faut donc adapter l'outil d'intégration - la définition européenne parle de parcours d'intégration, en y associant les personnes. La première mission que je me suis assignée est d'améliorer la vie quotidienne des réfugiés dans ce pays. L'accès aux droits (CAF, CPAM, ouverture d'un compte bancaire, permis de conduire) peut être amélioré.

48

Nous fêterons dans quelques jours le 70^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. La France a joué un rôle important dans sa rédaction après la Seconde guerre mondiale et plus particulièrement René Cassin. Notre pays, l'Europe et plus largement le monde développé, sont dans une période régressive qui remet en cause le droit international. Nous traversons à nouveau une période où le rapport de force devient de plus en plus présent et tend à mettre l'Etat de droit entre parenthèses. Mon deuxième axe de travail est de changer le regard, c'est-à-dire de travailler sur les représentations que l'on se fait des autres. Dans ce cadre, la culture est un élément central.

Beaucoup de réfugiés ne s'expriment pas du tout ou très mal en français après deux ou trois ans de présence sur le territoire, alors que les enfants, dotés d'une plasticité d'apprentissage, sont capables de parler notre langue en quelques mois grâce à l'école. Le renforcement des outils d'apprentissage du français annoncé par le comité interministériel à l'intégration est essentiel si nous voulons être à la hauteur des enjeux. Il faut entourer ces personnes le plus tôt possible. Le gouvernement a fait un choix politique cette année en décidant de ne pas financer l'apprentissage du français dans les CADA (centres d'accueil des demandeurs d'asile). Les réfugiés ne devraient pas pour autant vivre un enfermement au sein de structures qui peuvent être éloignées des centres villes, sans transports, sans Internet.

Je souhaite développer le bain linguistique. Pour les réfugiés, doubler les cours, c'est bien, mais il faut aussi créer un environnement propice à l'intégration. Je suis en train de lancer un programme « Parrainage national » qui va valoriser les nombreuses actions existantes. De plus, une dizaine de grandes villes ont accepté de signer avec l'Etat un engagement territorial favorisant l'apprentissage de la langue et l'accompagnement des personnes avec leur soutien. Je souhaite qu'on puisse recenser les acteurs de la Cité, les citoyens qui veulent s'engager pour l'ouverture et pour une meilleure connaissance de la société française. C'est important pour les questions de santé mentale en particulier. La relation avec un professionnel de santé passe ici par une meilleure prise en charge de l'interprétariat.

Par ailleurs, je vais développer un laboratoire « *Think and Do* » associant la recherche, les collectivités, les associations et les réfugiés eux-mêmes. J'ai organisé la semaine dernière le deuxième atelier sur la participation des réfugiés. Comment faire des réfugiés des acteurs des politiques publiques et pas uniquement des cibles ? Comment construire dans les territoires des projets où ils seraient porteurs d'innovations ? Pour cela, je souhaite susciter la mise en place de fonds participatifs.

49

Le numérique, le thème de cette journée, m'intéresse, car nos méthodes d'apprentissage se limitent encore trop souvent à des supports papier. Je souhaite, avec le ministère de l'Intérieur, dans le cadre de ses contrats territoriaux notamment, qu'on favorise l'utilisation des outils numériques pour l'apprentissage du français, la découverte de l'environnement, l'accès à l'emploi.

Annexe — Cartographie des différentes ressources numériques pour adultes migrants francophones au service de l'apprentissage du français (créées ou mises à jour récemment)

Cartographie conçue par Small Bang et Langues Plurielles.

